



**AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.BRI/CIPM/2021 DU  
CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE AVEC BLOC CUISINE EXTERNE ET BLOC  
LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

14 AVR 2021

**1. Objet de la demande de cotation :**

Dans le cadre de l'exécution des travaux de Construction de trois (03) blocs de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine a deux compartiments, le Maire de la Commune de BATOURI, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BATOURI, le présent avis de consultation.

**2. Lieu d'exécution et Consistance des travaux et financement:**

N° lot	Désignations	Localités	Financements
01	Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments	Ecole Primaire Publique de NGOURA2 (KWELLE)	PNDP (IDA18)
02	Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments	Ecole Primaire Publique NYABI	
03	Construction d'un bloc de deux logements d'astreinte avec bloc cuisine externe et bloc latrine à deux compartiments	Ecole Primaire Publique BELIMBAM	

**N.B : Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot**

**3. Participation et origine :**

La participation au présent Avis de consultation est ouverte à égalité de conditions aux petites et moyennes entreprises de droit camerounais ci-après :

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	<b>Ets JUSERCAM</b>	Yaoundé	-	677 85 42 45
2	<b>Ets AGOUME SOLUTIONS</b>	Bertoua	-	654 877 608/ 661 480 140
3	<b>Ets LE CHEVALIER</b>	Yaoundé	B.P : 7112	699 55 73 10
4	<b>ETS MASSO &amp; Fils</b>	Bertoua	-	670 05 77 77 / 693 02 04 83
5	<b>Ets STEPHY &amp; JANY</b>	Bertoua	-	677 38 11 40

#### **4. Retrait du Dossier de Consultation:**

Le dossier de consultation peut être retiré gratuitement à la Mairie de BATOURI dès publication du présent Avis de Consultation, pendant les jours ouvrables, entre **7 heures 30** et **15 heures 30**.

#### **5. Remise des offres:**

Les offres rédigées en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devront parvenir au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua, et réceptionné par le chef de Service de la Passation des Marchés, le **28 AVR 2021 à 10 heures au plus tard** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/C.BRI/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE AVEC BLOC CUISINE EXTERNE ET BLOC LATRINE A DEUX COMPARTIMENTS, DANS LA COMMUNE DE BATOURI, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.**

Financement : PNDP (IDA18), Exercice 2021 **Lot...N°.....**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI".**

#### **6. Ouverture des offres:**

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI, au Gymnase du Lycée Technique de KANO à Bertoua,

Le **28 AVR 2021 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### **7. Validité de l'offre :**

L'offre qui devra être chiffrée hors taxes sur la valeur ajoutée (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC) et accompagnées du modèle de soumission, restera valable pendant une période de **90 (Quatre Vingt Dix)** jours calendaires.

#### **8. Attribution provisoire du Marché :**

La Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de BATOURI proposera comme adjudicataire provisoire à l'autorité contractante, le soumissionnaire ayant présenté l'offre classée moins disante au tableau récapitulatif des cotations, et ayant satisfaits aux conditions minimales de qualifications imposées.

#### **9. Délai d'exécution**

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de **Cent cinquante (150) jours calendaires**.

#### **10. Renseignements complémentaires:**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BATOURI ou à la Cellule Régionale du Programme Nationale de Développement Participatif (PNDP) à Bertoua.

#### Ampliations :

- ✓ Chef Service/Marché (PNDP-Est) ;
- ✓ ARMP (pour insertion au JDM) ;
- ✓ MINMAP/KADEY ;
- ✓ Pdt/CIPM ;
- ✓ Sce /PM ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

BATOURI, le

**14 AVR 2021**

**Le MAIRE**

*Autorité Contractante*

